



LOKALE REFERENDUM

RÉFÉRENDUM LOCAL

LOKALES REFERENDUM

COMMUNE DE LEUDELANGE

Composition des bureaux électoraux

Art. 61, al. 1 de la loi électorale modifiée
du 18 février 2003.

Les bureaux électoraux pour le référendum local du 12 octobre 2025 sont composés comme
suit :

1^{er} Bureau (Bureau principal)

Président :	M. Marc WAGNER
Assesseurs :	Mme Laurence STEICHEN, M. Michel MARCO, Mme Simone NEY, Mme Nathalie FONCK
Assesseurs - suppléants :	Mme Yasmine WAMPACH, M. Dan CHRISTNACH, M. Dan MULLER, Mme Marie-Paule KAUFFMANN
Secrétaire :	M. Christian WAGNER

(s.) Le président du 1^e bureau de vote.





LOKALE REFERENDUM

RÉFÉRENDUM LOCAL

LOKALES REFERENDUM

COMMUNE DE LEUDELANGE

Composition des bureaux électoraux

Art. 61, al. 1 de la loi électorale modifiée
du 18 février 2003.

Les bureaux électoraux pour le référendum local du 12 octobre 2025 sont composés comme
suit :

2^e Bureau

Président :	M. Jean-Paul TERNES,
Assesseurs :	Mme Sylvie LETSCH, Mme Lucy CHRISTNACH, M. Victor WIRTH, Mme Sonja NICKELS
Assesseurs - suppléants :	M. Arnaud ASSA, Mme Muriel SÜNNEN-MAJERUS, M. Nils BRINCKMANN, M. Walter PAGLIARINI
Secrétaire :	M. Damien ASSA

(s.) Le président du 2^e bureau de vote.





LOKALE REFERENDUM

RÉFÉRENDUM LOCAL

LOKALES REFERENDUM

COMMUNE DE LEUDELANGE

Composition des bureaux électoraux

Art. 61, al. 1 de la loi électorale modifiée
du 18 février 2003.

Les bureaux électoraux pour le référendum local du 12 octobre 2025 sont composés comme
suit :

3^e Bureau

Président :	M. Thomas BEREND,
Assesseurs :	M. Christian THEIS, M. DE OLIVEIRA Frédéric, M. BOETTEL Gilles, M. LAMBERT Jean-Louis,
Assesseurs - suppléants :	M. CONRARDY Patrick, M. HIPPERT Marc, M. KREMER Max, M. RECKEL Carlo,
Secrétaire :	Mme Christiane HAMEN.

(s.) Le président du 3^e bureau de vote.

